A Monsieur
Colbert.
du 7 Dec. 1666.

Monsieur,

Je trouve d'ordinaire les lettres de mon fils, qui est parti d'icy, si remplies des témoignages qu'il me donne de mes obligations de son séjour, que je ne saurois plus obstinément [illegible] aux expressions pareilles du plus honneste homme [illegible] d'un esprit, et d'un [illegible] que j'ay de [illegible] Monsieur, [illegible] que [illegible] qu'il se donne l'honneur joindre au grand nombre qu'il possede, non seulement qu'à l'aage où je suis parvenu je ne me [illegible] aux [illegible] de mérite et de [illegible] de sa considération mais d'autre costé le rejaut de n'obtenir mon que la [illegible] Monsieur, par qui le Roy m'a fait l'honneur de me le faire demander pour son service, ce ne seroit [illegible] difficulté, que cela me tient lieu d'une forte consolation. Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'agréer que ces lignes puissent servir de quelque preuve des obligations que j'ay [illegible] vous avoir pour un si grand bien fait, [illegible] j'espere que vous daignerez vous continuer la grace, sans considérer le peu de pouvoir que vous avez de la reconnoistre par des services qui vous importent. S'il m'est [illegible] vivre de conserver l'honneur de ce service, je me [illegible] Compagnie fort éloignée de son naturel et de son [illegible] Permettez moy, s'il vous plaist, Monsieur, d'expliquer, que, comme la seule dont il s'agit, il est fort juste et raisonnable, vous avez bien la bonté d'imputer à [illegible] que le premier [illegible] dont on l'honore, mais qui n'aura point de suites, si je suis capable de [illegible] le [illegible] ne [illegible] pas n'excéder [illegible] sa conduite. Je vous [illegible] avec toute la soumission que je dois, et demeure comme je dois, sans cessé [illegible]

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 181-182
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6685

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 181-182
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6685